



C'est avec une très grande émotion que nous avons appris le drame qui a eu lieu dans la nuit du dimanche 12 au 13 décembre 2021, à Montgaillard. Un incendie a dévasté un immeuble de ce quartier. Le bilan humain est cruel, 5 morts dont 4 enfants. Nos premières pensées vont aux familles proches touchées par cette tragédie.

En ma qualité de Président de La FCPE974, je présente mes sincères condoléances aux proches des personnes décédées. J'ai aussi une pensée pour les blessés actuellement hospitalisés.

LA FCPE974 leur exprime tout son soutien, sa solidarité et plus particulièrement aux enfants.

Nous remercions l'ensemble des services et des collectivités qui se sont mobilisés dans la gestion de ce dramatique évènement.

Notre souhait est que les enfants victimes de ce drame puissent retourner le plus rapidement possible à l'école, dans les meilleures conditions, notamment grâce à l'utilisation des fonds sociaux des collèges et des lycées, fonds prévus spécialement pour aider les familles en difficulté.

C'est la première fois que notre territoire est confronté à tel drame et, face à ce triste évènement, La Réunion répond présente, manifestant spontanément sa solidarité notamment à travers un élan de générosité que nous saluons et que nous soutenons.

Nos bénévoles se sont mobilisés dès les premières heures, récoltant vêtements, denrées alimentaires, fournitures scolaires, etc... et nous souhaitons en faire encore plus. Nous devons penser sur le long terme car le travail de reconstruction sera long et difficile mais nous répondrons toujours présents pour faire face à ses difficultés tout au long de la scolarité.

La FCPE 974 invite donc tous les Réunionnais, tous les citoyens touchés par ce drame à apporter leur soutien, principalement sous la forme de bénévolat notamment pour trier les différents dons déjà effectués. Nous invitons également les citoyens à faire dons de fournitures scolaires pour, comme dit précédemment, permettre à ces enfants de retourner à l'école dans les meilleures conditions possibles. Une mobilisation est nécessaire pour aider ces familles.

C'est pour cela que La FCPE 974, association reconnue d'utilité publique, a mis en place un dispositif pour faciliter les dons matériels ainsi que le lancement d'une cagnotte en ligne afin de récolter des fonds. Notre objectif est de permettre aux familles de disposer d'une petite enveloppe financière leur permettant de se reconstruire le plus rapidement possible mais également de pouvoir passer cette période de fête le plus sereinement possible.

Les différentes informations concernant ce dispositif sont disponibles sur notre page Facebook : FCPE Île de La Réunion.

Par ailleurs, il est important de noter que chaque don que vous faites à la FCPE est déduit de vos impôts.

Daniel Amouny,
Président de La FCPE 974.

